

**Province de Québec  
MRC d'Abitibi-Ouest  
Municipalité d'Authier**

À la 3e séance régulière du conseil municipal d'Authier, soit le 5 mars 2019, à 19h00 à la salle du conseil municipal sous la présidence du maire Monsieur Marcel Cloutier et des conseillers suivants :

Monsieur Serge Lachance

Madame Cindy Demers

Monsieur Yvon Gagné

Monsieur François Deschênes

Madame Rachel Barbe, la secrétaire-trésorière est aussi présente.

**PÉRIODE DE SILENCE**

No-040-05-03-19

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Monsieur Yvon Gagné d'accepter l'ordre du jour avec varia ouvert :

**Adopté**

**PÉRIODE DE QUESTIONS;**

**ADMINISTRATION ET FINANCES :**

- Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 11 février 2019;
- Adoption des comptes;
- Résolution autorisant la dépense d'ouverture du coffre-fort;
- Résolution autorisant l'ajout du Service des Loisirs d'Authier comme assuré additionnel sur la police d'assurance de la Municipalité d'Authier;
- Mise à jour du programme de mise à jour du Fond FDT;
- Résolution appuyant le Comité du Patrimoine de l'École du Rang II concernant des demandes de subvention au fond FDT;
- Résolution appuyant le Comité du Patrimoine de l'École du Rang II concernant une demande au programme de soutien aux projets culturels de l'Abitibi-Ouest;
- Présentation des résultats du Comité du 100<sup>e</sup> d'Authier;
- Réponse de Monsieur Serge Plante concernant son garage;
- Correspondance de Madame Suzanne Blais;

**SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL:**

- Vérification annuelle des extincteurs et des trousseaux de premiers soins;
- Résolution d'adoption du rapport annuel 2018 d'activités su schéma de couverture de risque incendie;
- Suivi concernant les travaux de mise en place des mesures d'urgences;
- Résolution: Sécurité civile – demande d'aide financière – volet 2;
- Résolution adoptant le rapport financier 2018 de la Régie des incendies;

**VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS:**

- Dépôt d'une correspondance du Ministère de la Sécurité publique;
- Prévisions des travaux pour l'année 2019 – dépôt d'un document de Jocelyn Caron, technicien en génie civil de la MRC d'Abitibi-Ouest;
- Dépôt de l'appel d'offre 2019-01 concernant l'entretien des chemins d'été 2019;
- Prévisions des travaux de réparation du bureau municipal;
- Achat d'abat poussière;
- Balayage de rues;

**HYGIÈNE DU MILIEU:**

**LOISIRS:**

**URBANISME:**

- Résolution autorisant l'achat de fleurs;
- Résolution autorisant la construction d'une remorque pour l'arrosage des fleurs;
- Projet de la source – phase 3
- Dérogation mineure – Monsieur François Deschênes;

**PAROLE AU MAIRE:**

**PÉRIODE DE QUESTIONS:**

SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX:  
VARIA:

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE:

**PÉRIODE DE QUESTIONS:**

**ADMINISTRATION ET FINANCES :**

No-041-05-03-19

**Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 11 février 2019:**

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, il est proposé par Monsieur Serge Lachance et appuyé par Monsieur François Deschênes, que le conseil municipal accepte les minutes de ladite séance régulière.

**Adopté**

No-042-05-03-19

**Adoption des comptes :**

Il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Monsieur Yvon Gagné, que le conseil municipal accepte les comptes à payer pour un montant 57,873.58 \$ pour le mois de février 2019 ainsi que les salaires pour la période de février 2019 pour un montant de 5,286.71 \$.

Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour ces comptes.

**Adopté**

No-043-05-03-19

**Résolution autorisant la dépense d'ouverture du coffre-fort:**

Il est proposé par Monsieur François Deschênes et appuyé par Monsieur Serge Lachance, d'octroyer un montant de \$700.00 afin de faire ouvrir et restaurer le coffre-fort.

**Adopté**

No-044-05-03-19

**Résolution autorisant l'ajout du Service des Loisirs d'Authier comme assuré additionnel sur la police d'assurance de la Municipalité d'Authier:**

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur François Deschênes, d'ajouter le Service des Loisirs comme assuré additionnel sur la police de la Municipalité. Il est à noter qu'aucune surprime ne sera chargée pour cet ajout.

**Adopté**

**Mise à jour du programme de mise à jour du Fond FDT:**

Après concertation, plusieurs idées furent sorties et il fut convenu que Madame Rachel Barbe, Madame Nathalie Ayotte ainsi que Madame Cindy Demers, travailleront le dossier.

No-045-05-03-19

**Résolution appuyant le Comité du Patrimoine de l'École du Rang II concernant des demandes de subvention au fond FDT:**

**ATTENDU QUE** le prochain dépôt de projet au Fonds de développement des territoires est le 19 avril 2019;

**ATTENDU QUE** le Comité du Patrimoine de l'École du Rang II d'Authier souhaite déposer le projet "Mise à jour du site internet – module de jeux – ordinateur portable":

**ATTENDU QUE** la Municipalité d'Authier veut utiliser ce programme d'aide financière afin de supporter le Comité du Patrimoine de l'École du Rang II d'Authier;

**ATTENDU QUE** ce projet est la priorité locale numéro 1 de la Municipalité d'Authier pour ce dépôt de projet;

**EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur François Deschênes, que le Comité du Patrimoine de l'École du Rang II d'Authier présente au Fonds de développement des territoires le projet : "Mise à jour du site internet – module de jeux – ordinateur portable" au montant de \$11,00.00;

**QUE** Madame Ginette Bellemarre, directrice générale et Madame Maude Bergeron, agente de développement rural soient autorisées à préparer et signer tous les documents requis pour le projet "Mise à jour du site internet – module de jeux – ordinateur portable" soumis au Fonds de développement des territoires pour le 19 avril 2019;

**Adopté**

No-046-05-03-19

**Résolution appuyant le Comité du Patrimoine de l'École du Rang II concernant une demande au programme de soutien aux projets culturels de l'Abitibi-Ouest:**

**ATTENDU QUE** le prochain dépôt au programme de soutien aux projets culturels de l'Abitibi-Ouest est le 15 mars 2019;

**ATTENDU QUE** le Comité du Patrimoine de l'École du Rang II d'Authier souhaite déposer la demande de "projet d'activités: couture, bricolage, peinture, tricot etc.";

**ATTENDU QUE** la Municipalité d'Authier veut utiliser ce programme d'aide financière afin de supporter le Comité du Patrimoine de l'École du Rang II d'Authier;

**ATTENDU QUE** ce projet est la priorité locale numéro 1 de la Municipalité d'Authier pour ce dépôt de projet;

**EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par Monsieur François Deschênes et appuyé par Monsieur Serge Lachance, que le Comité du Patrimoine de l'École du Rang II d'Authier présente au programme de soutien aux projets culturels de l'Abitibi-Ouest, ce "projet d'activités" au montant de \$2,500.00;

**QUE** Madame Ginette Bellearre, directrice générale et Madame Maude Bergeron, agente de développement rural soient autorisées à préparer et signer tous les documents requis pour le "projet d'activités" soumis au programme de soutien aux projets culturels de l'Abitibi-Ouest, ce projet d'activités;

**Adopté**

**Présentation des résultats du Comité du 100<sup>e</sup> d'Authier:**

Cet item fut reporté car le comité en question n'était pas présent.

No-047-05-03-19

**Réponse de Monsieur Serge Plante concernant son garage:**

Il est proposé par Monsieur Serge Lachance et appuyé par Madame Cindy Demers, d'autoriser Madame Rachel Barbe à faire parvenir une promesse d'achat au montant de \$1,500.00 à Monsieur Serge Plante, pour son bâtiment situé au 351, avenue Industrielle.

**Adopté**

**Correspondance de Madame Suzanne Blais:**

Madame Rachel Barbe fit dépôt d'une correspondance provenant de la Députée d'Abitibi-Ouest, Madame Suzanne Blais. Il y fait mention de contribution financière et de présence pour nos évènements à venir.

**SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL**

No-048-05-03-19

**Vérification annuelle des extincteurs et des trousse de premiers soins;**

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Madame Cindy Demers, d'octroyer le somme de \$ 250.00, pour la vérification annuelle des extincteurs et des trousse de premiers soins.

**Adopté**

**Résolution d'adoption du rapport annuel 2018 d'activités du schéma de couverture de risque incendie;**

Cet item fut reporté car la municipalité n'a pas reçu le rapport.

**Suivi concernant les travaux de mise en place des mesures d'urgences:**

Tel que discuté par les directeurs généraux à la réunion du 21 février dernier, il fut convenu de faire une proposition d'actions regroupées et d'entraide municipale, entres les municipalités suivantes: ***Authier, Authier-Nord, Chazel et Macamic***. Dans un premier temps, tous conviennent que chaque municipalité priorisera l'utilisation des équipements et ressources pour les besoins de sa population en cas de mesure d'urgence. L'entraide serait donc effective dans le cas où une ou plusieurs municipalités ne seraient pas affectées. Les points discutés sont:

- Support du service incendie
- Génératrices
- Centre d'hébergement
- Matériel de communication
- Contre de coordination
- Autres éléments

No-049-05-03-19

**Résolution : Sécurité civile – demande d'aide financière – volet 2:**

**ATTENDU QUE** le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*, a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

**ATTENDU QUE** la municipalité d'Authier souhaite se prévaloir du *Volet 2* du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 911 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

**ATTENDU QUE** la municipalité d'Authier atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres:

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur François Deschênes et résolu à l'unanimité:

**QUE** la municipalité d'Authier présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 911 du Québec au montant de \$10,000.00, dans le cadre du *Volet 2* du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent \$12,000.00 et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins \$2,000.00.

**QUE** la municipalité d'Authier atteste par la présente qu'elle se regroupera avec les municipalités locales de *Authier-Nord, Chazel et Macamic* pour le volet 2 et qu'elle demande l'aide financière additionnelle de \$2,000.00 prévue au programme dans ce cas;

**QUE** la municipalité d'Authier autorise Madame Rachel Barbe à signer pour et en son nom, le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient son exacts.

**Adopté**

No-050-05-03-19

**Résolution adoptant le rapport financier 2018 de la Régie des incendies:**

Il est proposé par Monsieur François Deschênes et appuyé par Monsieur Serge Lachance, d'accepter le rapport financier de la Régie des Incendies de Royal Roussillon.

**Adopté**

**VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS**

**Dépôt d'une correspondance du Ministère de la Sécurité publique:**

Madame Rachel Barbe fit dépôt d'une correspondance provenant du Ministère de la Sécurité publique. Il y fait mention de la préparation concernant la crue printanière 2019.

**Prévision des travaux pour l'année 2019 – dépôt d'un document de Monsieur Jocelyn Caron, technicien en génie civil de la MRC d'Abitibi-Ouest:**

Monsieur Jocelyn Caron, technicien en génie civil de la MRC d'Abitibi-Ouest mis par écrit un résumé des problématiques ainsi que des solutions possibles du Chemin des Pionniers ainsi que du Chemin des Sables.

No-051-05-03-19

**Dépôt de l'appel d'offre 2019-01 concernant l'entretien des chemins d'été 2019:**

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur François Deschênes, d'adopter le devis de l'appel d'offre 2019-01 concernant l'entretien des chemins d'été tel que présenté par Madame Rachel Barbe, directrice générale.

**Adopté**

**Prévision des travaux de réparation du bureau municipal:**

Le devis étant en conception, cet item sera donc reporté lorsque ce dernier sera prêt.

No-052-05-03-19

**Achat d'abat poussière:**

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur François Deschênes, de procéder à l'achat de 10 tonnes d'abat poussière pour un montant de \$615.00/tonne.

**Adopté**

**Balayage de rues:**

Il fut convenu de procéder à l'embauche de 10 balayeurs pour les travaux de ce printemps. Une annonce sera mise dans le Petit Journal de mars.

**HYGIÈNE DU MILIEU**

**LOISIRS**

## **URBANISME**

**No-053-05-03-19**

### **Résolution autorisant l'achat de fleurs:**

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur Serge Lachance, d'autoriser l'achat de fleurs pour un montant de \$1000.00.

**Adopté**

**No-054-05-03-19**

### **Résolution autorisant la construction d'une remorque pour l'arrosage des fleurs::**

Il est proposé par Monsieur François Deschênes et appuyé par Madame Cindy Demers, d'autoriser la construction d'une remorque pour l'arrosage des fleurs par Monsieur Aain Boucher au montant de \$500.00.

**Adopté**

### **Projet de la source – phase 3:**

Il fut convenu de procéder à la deuxième partie du projet de la Source. Cette deuxième partie constitue en l'aménagement d'un sentier pédestre ainsi que des marches afin de pouvoir descendre jusqu'au lac Bellemarre. Le projet sera travaillé et présenté sous peu.

**No-055-05-03-19**

### **Dérogation mineure – Monsieur François Deschênes:**

Il est proposé par Monsieur Serge Lachance et appuyé par Monsieur Yvon Gagné, d'accepter la demande de dérogation mineure présentée par le Comité consultatif d'urbanisme, concernant l'immeuble de Monsieur François Deschênes et de Madame Johanie Cloutier, située au 573, rue Bellevue et portant le matricule numéro 5199 82 6270 0 000 0000. La dite dérogation vise à rectifier les points suivants:

- la rallonge est hors des limites de la marge avant (côté est);
- la galerie est dans l'emprise de la rue Bellevue;
- la marge avant du garage ne respecte pas le 3m exigé au règlement actuel;
- le spa ne respecte pas la distance de la ligne de lot qui doit être de 2m minimum;
- 

Il est à noter que Monsieur François Deschênes s'abstient de tout commentaire et de toutes décisions car il s'agit de son dossier.

**Adopté**

## **PAROLE AU MAIRE**

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX:**

- |                            |   |   |                                       |
|----------------------------|---|---|---------------------------------------|
| <b>Service des Loisirs</b> | : | ▪ | Activités hivernales à suivre.        |
| <b>Comité Jeunesse</b>     | : | ▪ | Souper spaghetti le 16 mars prochain. |
| <b>O.M.H.</b>              | : | ▪ | Rien                                  |
| <b>Comité Bellefeuille</b> | : | ▪ | Rien                                  |
| <b>M.R.C.</b>              | : | ▪ | Rien                                  |
| <b>Régie des déchets</b>   | : | ▪ | Rien                                  |
| <b>École du Rang 2</b>     | : | ▪ | Rien                                  |
| <b>Âge d'Or</b>            | : | ▪ | Rien                                  |
| <b>Régie des incendies</b> | : | ▪ | Rien                                  |
| <b>Comité du 100e</b>      | : | ▪ | Rien                                  |

**VARIA:**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, Monsieur Marcel Cloutier, maire, décrète la levée de l'assemblée à 22h30.

---

Marcel Cloutier, maire

---

Rachel Barbe, sec.-très.